

Administration communale de Koerich
2, rue du Château L-8385 KOERICH Tél. : 288 355 200
www.koerich.lu

Dossier suivi par :
Steve Rodesch, tél. : 288 355 220
E-mail : steve.rodesch@koerich.lu
Réf. StR. 158/2023

Koerich, le 14 juillet 2023

AVIS AU PUBLIC

Art.24 § 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Conformément à l'article 24, § 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public qu'une demande en autorisation pour :

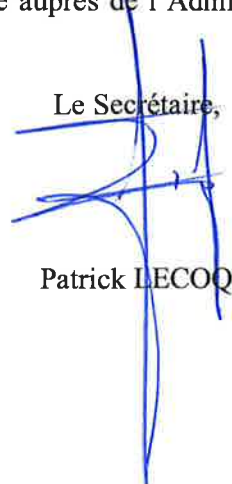
La modification de l'autorisation EAU/AUT/20/1074 concernant le raccordement de trois maisons unifamiliales par une conduite de refoulement aux eaux usées à Koerich (n° dossier : EAU/AUT/20/1074/M23-1 du 10 juillet 2023) présentée par le Syndicat des Eaux du Sud - SES à Fockemillen L-8386 Koerich a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 17 juillet 2023.

Le Bourgmestre,


Jean WIRION



Le Secrétaire,


Patrick LECOQ